



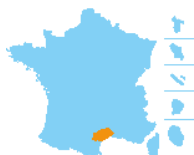
L'Ecolabel européen : une démarche complémentaire à l'affichage environnemental

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Hôtel Aragon Montpellier

10 rue Baudin

<http://www.hotel-aragon.fr/>



OPTIGEDE

Administrateur

ADEME

administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé HOTELLERIE RESTAURATION, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

L'hôtel d'Aragon est un établissement privé indépendant qui est situé en centre-ville de Montpellier (34), à proximité de la gare SNCF et de la place de la Comédie. Classé 3 étoiles, il dispose d'une capacité totale d'hébergement de 12 chambres.

Dès son ouverture en 2005, les propriétaires et la direction ont souhaité prendre en compte et minimiser l'impact environnemental de leur activité. C'est dans cet esprit qu'ils ont développé une offre de services intégrant une réelle dimension écologique qui se traduit par :

- Un programme d'actions concrètes et la mise en place d'un « tarif vert » ;
- Le label « Clef Verte » depuis 2008 ;
- L'Ecolabel européen (EE) depuis 2013 ;
- Un engagement dans l'affichage environnemental en 2017.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

La démarche environnementale de l'hôtel se structure autour de 6 objectifs principaux :

- Maintenir une dynamique environnementale et une démarche d'amélioration continue ;
- Protéger la santé du personnel dédié à l'entretien des chambres ;
- Diminuer le volume des déchets ;
- Anticiper des futures réglementations ;
- Avoir un outil pour mesurer les effets des actions mises en place ;
- Pouvoir se comparer à d'autres hôtels (objectif poursuivi via l'affichage environnemental).

Résultats quantitatifs:

Depuis septembre 2017, l'affichage environnemental reprend les résultats chiffrés et permet d'illustrer de manière très lisible l'impact des actions.

La consommation d'électricité est globalement constante malgré de nouveaux équipements de confort ou d'équipements réglementaires, comme l'éclairage de l'escalier (luminaire avec 14 ampoules rajouté à la demande de la commission sécurité), le système incendie qui est passé de 6 à 28 détecteurs ainsi qu'une centrale d'alarme plus imposante, l'ajout de plateaux de courtoisie, de bouilloires pour le thé et de machines à café.

La production de déchets est passée de 572g/nuitée en 2015 à 432g/nuitée en 2017 grâce à un critère de l'EE.

Résultats qualitatifs :

Les problèmes d'allergie dues à l'utilisation des produits d'entretiens ont été supprimés.

Les postes de charges ont été identifiés et maîtrisés, notamment via la démarche d'affichage.

MISE EN OEUVRE

Planning:

La démarche de certification Ecolabel européen s'est déroulée en 2012 avec l'accompagnement du bureau d'études TOUR 'Habilis dans le cadre de programme ASTEC porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Languedoc-Roussillon.

- De mars à novembre 2012 : préparation du dossier de certification et réalisation des mises en conformité aux critères de l'Ecolabel européen ;
- 30 mai 2013 : obtention de l'Ecolabel européen après un audit de certification réalisé par AFNOR Certification ;
- Septembre 2017 : mise en place de l'affichage environnemental.

Année principale de réalisation:

2018

Moyens humains :

- Plusieurs jours en interne ont été nécessaires pour la saisie des données pour la première certification EE, et de nouveau quelques jours pour le renouvellement en 2017 (avec l'appui d'un stagiaire sur un mois).
- La mobilisation d'une consultante de TOUR'Habilis pour fournir un appui à la méthodologie pour la constitution du dossier de certification Ecolabel européen.

Moyens financiers :

L'hôtel étant déjà labélisé clef verte, certains équipements avaient déjà été mis en place. Des actions complémentaires ont été réalisées la première année pour respecter le cahier des charges de l'Ecolabel européen :

- Achat de certificats EDF pour une énergie verte = 346 €
- Remplacement de 24 ampoules : 24 x 8 = 192 €
- Remplacement de 4 fenêtres en doubles vitrage sur des partie communes 4 x 550 = 2 200 €
- Mise en place du tri sélectif dans les chambres et au niveau du service des étages : 240€
- **Soit un investissement total de presque 3 000 €**

Autres actions significatives

- En 2016 : souscription à une offre 100% énergie verte auprès de Lampiris pour 2 ans
- En 2017 : mise en place d'une domotique pour la gestion de la boucle d'eau chaude et l'éclairage de la salle des petits déjeuner
- En 2018 : souscription d'une offre Energie 100% verte à Total Pro avec un surcoût de +5%

Frais AFNOR :

- 800 € HT la 1^{ère} année (2009)
- 200€ HT années suivantes
- 600 € HT pour les audits tous les trois ans

Aides financières :

- La prise en charge à 64% (aides ADEME et DIRECCTE) et le complément par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Languedoc-Roussillon ont permis de couvrir la totalité du coût de prestation d'une consultante de TOUR'Habilis.

Moyens techniques :

Maîtrise de l'énergie

- 100% de l'électricité provient de sources renouvelables.
- La température des chambres est automatiquement réglée sur 19°C en hiver et sur 24°C en été.
- Des contacts à feuilure ont été installés dans toutes les chambres pour couper automatiquement le chauffage ou la climatisation lorsqu'une fenêtre est ouverte.
- L'éclairage est progressivement remplacé par des lampes à économies d'énergie de type LED.
- Les compteurs d'électricité sont relevés chaque mois pour optimiser le suivi des consommations.
- Le chauffage et la climatisation sont pilotés grâce à un système centralisé.

Gestion de l'eau

- Des économiseurs d'eau ont été installés dans toutes les chambres.
- Les clients sont invités à privilégier les douches plutôt que les bains, et les douches normales plutôt que les douches à hydrojets.
- Les toilettes sont équipées de systèmes à double niveau économes en eau.
- Le compteur d'eau est relevé chaque mois pour optimiser le suivi des consommations.
- Le nettoyage des draps et serviettes peut être différé selon le souhait des clients.

Gestion des déchets

- Le tri sélectif a été systématisé dans toutes les chambres.
- Les produits d'hygiène individuels (gel douche, shampoing, savon) ont été remplacés par des distributeurs rechargeables.

- D'une manière générale, les produits présentés dans des emballages individuels sont remplacés.
- Les cartouches de toner et d'encre usagées sont recyclées.
- Les tubes et ampoules fluocompacts sont recyclés.
- Un suivi des déchets en « *gramme/nuitée* » a été mis en place.

Achats responsables

- L'utilisation du papier recyclé a été systématisée.
- Les produits écolabellisés sont privilégiés.
- L'entretien et le nettoyage sont effectués en utilisant des produits écologiques conçus à base d'ingrédients d'origine végétale et minérale.
- Le petit-déjeuner propose des produits biologiques et/ou régionaux.

Communication, information et sensibilisation

- L'ensemble du personnel est régulièrement formé aux enjeux environnementaux et aux éco-gestes.
- Les clients sont sensibilisés dès leur arrivée à l'hôtel et tout au long de leur séjour.
- L'établissement propose des modes de déplacement peu polluants, la vente de billets de transport de la Ville TAM, la location de vélo, la location d'une voiture électrique.
- La réception délivre une information actualisée sur les sites naturels de la région et les activités touchant à la préservation de l'environnement.
- 140 séjours de plus de trois jours vendus au « tarif vert » en 2017.
- L'hôtel rend accessibles des moyens de locomotion innovants, comme le service Totem Mobi, depuis juillet 2018.

Partenaires mobilisés :

- ADEME
- AFNOR
- Chambre de Commerce et d'Industrie Languedo-Roussillon
- DIRECCTE (Etat)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

« Les actions que nous avons mises en œuvre au démarrage de la démarche environnementale sont assez classiques en ce qui concerne l'énergie, l'eau, les déchets ou les achats responsables, certaines générant des économies. La démarche d'Ecolabel a permis de conforter ces économies dans le temps. Nous avons en revanche fait preuve d'innovation en proposant un « tarif vert » qui prévoit explicitement un engagement plus fort des clients pour limiter l'impact environnemental de leur séjour au-delà de trois jours. Moyennant une réduction de 10 € par jour, il leur est demandé d'être particulièrement vigilants dans leur usage de l'électricité et de l'eau, et d'accepter par exemple que les draps ne soient changés que tous les 3 jours. Cela peut être facilement dupliqué dans d'autres établissements ».

M. Philippe Etourneau et M. Thierry Leblanc, co-gérants de l'hôtel d'Aragon

Difficultés rencontrées :

Le renouvellement de la certification Ecolabel européen en 2017/2018 avec le nouveau référentiel a été fastidieux malgré l'utilisation de l'Ecolabel ToolBox.

Le peu de reconnaissance via les offices de tourisme ou OTA (par exemple : dossier TripAdvisor : EE non reconnu) limite la visibilité externe des efforts réalisés.

La traduction d'un dossier en Anglais pourrait être automatisée depuis le dossier en français.

Recommandations éventuelles:

L'hôtel d'Aragon a été accompagné dans sa première démarche de certification par des conseillers qui sont intervenus dans le cadre d'une action collective menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie avec le soutien financier de l'ADEME et de la DIRECCTE. Ce type d'accompagnement est très efficace car il permet aux candidats à l'Ecolabel européen d'avoir accès à des compétences extérieures expérimentées. L'aspect collectif est également stimulant car il offre un espace d'échanges avec d'autres entrepreneurs et permet de repérer de bonnes pratiques à adopter.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.